



Association Loi 1901  
N° 0133023420  
[www.asral7.com](http://www.asral7.com)

1<sup>er</sup> AVRIL 2011  
N° 91

# BULLETIN DE LIAISON

## de l'Association des Retraités Allocataires de la CARMF

### de la 7<sup>ème</sup> région ( PACA – Corse – Ile de la Réunion

#### Trésorier Régional

Dr Bruno LAPLANE  
309 Corniche Kennedy  
13 007 – MARSEILLE  
04 91 52 25 46

#### Présidente Régionale

Mme Odette MANCY  
Les Terres du Château (25)  
51-55 rue J. Arnould  
Eoures  
13 011 – MARSEILLE  
04 91 43 38 65

#### Secrétaire Régionale

Mme Renée BRISSY  
364 Bld Amiral Grasse  
83 200 – TOULON  
04 94 92 22 08

Chers Amis,

La Cour Européenne des Droits de l'Homme vient de rendre une décision négative sur notre requête relative à l'ASV. La reconnaissance de sa recevabilité, début 2010, avait donné quelques espoirs qui, malheureusement, viennent d'être déçus.

Bien qu'elle considère que le décret de 1999 ait constitué une ingérence dans le droit de propriété, la Cour a jugé qu'il n'y avait pas eu de privation de propriété puisque le requérant percevait toujours l'ASV...

La CEDH a accepté l'argumentation des Autorités françaises qui affirmaient qu'elles avaient "ménagé un juste équilibre entre la préservation des intérêts patrimoniaux et la garantie de la pérennité du système de retraite".

Cette décision est, évidemment, une grande déception pour la FARA et peut faire s'interroger sur la pertinence de ses actions contentieuses : celles-ci n'ont pourtant pas été inutiles car la nature juridique de l'ASV dont certains doutaient a été consolidée, la pérennité du Régime a été réaffirmée (bien que sans garantie du montant des allocations), une juridiction (TASS en première instance) a reconnu notre argumentation et la CEDH a jugé notre démarche recevable...

Faut-il en rester là ? L'avenir nous le dira. Les décrets d'application de la Réforme de 2006, quand ils paraîtront ne seront pas forcément inattaquables : une baisse de la valeur du point de 50 %, comme le proposerait l'IGAS, serait-elle considérée comme une préservation des intérêts patrimoniaux ?

Bien amicalement,

Claude Poulain

## **ACTIVITES DEPARTEMENTALES**

### **04 – ALPES de HAUTE PROVENCE**

Animateur départemental : Docteur Jean GERIN Tél : 04 92 72 71 63 [jeangerin1@hotmail.com](mailto:jeangerin1@hotmail.com)

### **05 - HAUTES ALPES**

Animateur départemental : Docteur Jacques LESIRE Tél : 04 92 53 82 05 [malcombe@wanadoo.fr](mailto:malcombe@wanadoo.fr)  
je n'ai rien prévu pour le prochain trimestre

### **06 - ALPES MARITIMES**

Animateur départemental : Docteur Bernard MAUDHUIT Tél : 04 93 26 21 56 [bernard.maudhuit@orange.fr](mailto:bernard.maudhuit@orange.fr)

Jeudi 21 Avril : Sortie à Cannes

Visite du Musée de la Castre après déjeuner, vers 15H  
Rendez-vous à 12H au Restaurant " Le Palm Square " à Cannes 1, Allées Liberté (sur la Place de la Mairie) .Prix tout compris : 45 Euros  
S'inscrire auprès de Mme Paulette Zimmer au 04 93 21 04 92 avant le 10 Avril impérativement.

**l'Asral 7 des Alpes-Maritimes organise un voyage du 31 mai au 5 juin**

ouvert à tous les membres de l'Asral 7, de Paris à Honfleur, de Giverny à Auvers sur Oise .  
**« Les Impressionnistes au fil de la Seine, de Paris à Honfleur, de Giverny à Auvers sur Oise ».**

s'adresser à Mme Paulette Zimmer au 04 93 21 04 92

**BOUCHES DU RHONE**

**Animateur départemental : Docteur Albert GRONDIN Tél : 06 42 75 57 24 ahgrondin@wanadoo.fr**

Lotissement « Plein soleil » 5 Allée Marie Mauron 13420 Gémenos

**AVIS IMPORTANT : COVOITURAGE**

Pour faciliter l'accès à toutes nos activités aux adhérents ne possédant pas de véhicule, ASRAL7-13 souhaite mettre en place un service de covoiturage.

Pour faciliter la réalisation de ce projet, tous les adhérents souhaitant en bénéficier sont priés de s'inscrire en téléphonant au DR Albert GRONDIN TEL : 0642755724.

De même tous les adhérents possédant un véhicule souhaitant nous apporter leur aide sont aussi priés de s'inscrire en téléphonant au DR Albert GRONDIN TEL : 0642755724

**NOUS ATTENDONS VOS APPELS**

**mardi 12 Avril**

La sortie en Avignon **est annulée** faute d'un nombre suffisant de participants

➤ **mardi 3 MAI à 14h30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves à Marseille, Métro Vieux Port

Monsieur **MORELLO** de la mairie de Marseille nous parlera des « **Parcs et Jardins de Marseille** » et de la nouvelle démarche de la ville.

Suivie d'une collation

Participation : 10 Euros

➤ **mardi 7 juin à 14 h 30**

Les Arcenaulx 25 Cours d'Estienne d'Orves Marseille Métro Vieux Port

Monsieur **Pierre MICHEL** de l'UARGA viendra de Paris pour nous donner son point de vue de scientifique sur :

« **les effets des faibles doses radioactives sur la matière en général et sur les organismes en particulier** »

Suivie d'une collation.

Participation : 10 €

➤ **Jeudi 23 juin à 18 h 30**

- Traditionnel repas au Tennis club de Marseille, Boulevard de Tunis

- Le repas sera précédé d'une conférence de Monsieur **Eric MATHIEU** Historien d'art sur le thème : « **Peindre la Provence et peindre en Provence** »

- Prix 35 €

- **Inscription dès à présent accompagnée d'un chèque au nom de « ASRAL 7/13 ». Le règlement devra me parvenir impérativement avant le 10 mai.**

**Du 19 au 24 septembre ASRAL 7/13 propose à tous les adhérents un voyage culturel « au pays de Gustave Courbet »**

- **Prix 1190 €**

- **Inscription dès à présent auprès de l'animateur, accompagnée d'un chèque de 300 € au nom de « MARA Association » avant le 30 avril**

**20 – CORSE**

Corse du Sud **Animateur : Docteur Michel FIX Tél : 04 95 21 61 65 E-mail : michel.fix2a@orange.fr**

« La Closerie Saint François » 16 boulevard Pascal Rossini 20000 – AJACCIO

**83 – VAR**

**Animateur départemental : Docteur Claude PESCE Tél : 04 94 57 59 04 ; E-mail : [claud.pesce wanadoo.fr](mailto:claud.pesce@wanadoo.fr)  
La Californie. 3 Allée des Lavandes. 83320 - CARQUEIRANNE.**

**La réunion du tirage des Rois du 24/01 s'est passée de façon très conviviale avec une vingtaine de présents dont 4 nouveaux que nous remercions et incitons à continuer de participer.**

**Rappel :**Sortie du 19/05 consacrée à la visite de Figanières dans le Moyen-Var

.Le RDV est prévu à 10H sur le parking de la Poste du village.La participation est de 30€ à régler le jour de la sortie.S'inscrire auprès de l'animateur.

**Projet :**Sortie pour la journée du 08/09/11 à Cassis avec visite en mini- croisière des calanques.Départ en car depuis Toulon.participation de 64€ par personne.Pré inscription souhaitée le plus tôt possible auprès de l'animateur.Plus de détails dans le prochain bulletin.

**84 – VAUCLUSE**

**Animateur départemental :** Docteur Edgard SEROPIAN Tél : 04 90 06 12 65 et portable 06 07 86 46 13  
**Adresse :** 864, avenue des vergers 84300 – CAVAILLON  
**E-mail :** [edgard.seropian@orange.fr](mailto:edgard.seropian@orange.fr)

**Jeudi 14 Avril :Conférence** de M. François-René CRISTIANI-FASSIN  
"Jean MOULIN"

**Jeudi 26 Mai :Conférence** du Docteur Jacques GENEVET  
"Des Détails en Peinture :Anamorphoses ,Miroirs etc..."

**Lundi 20 Juin :Sortie** à Simiane-la-Rotonde (04)

Le matin ,promenade botanique avec M.Alain TESSIER  
A midi repas à Simiane  
L'après- midi visite du château médiéval et présentation de l'Aromathérapie.  
Prix 35 Euro environ . Prévoir le covoiturage . S'inscrire au plus tôt .

**97 - ILE DE LA REUNION**

**Animateur départemental :** Docteur Daniel VITRY Tél : 02 62 39 30 01 mail : [vitryda@wanadoo.fr](mailto:vitryda@wanadoo.fr)  
**Adresse :** 22 Impasse des Longanis - 97421 La Rivière Saint Louis

**NECROLOGIE**

Pour éviter la diffusion d'informations erronées, dorénavant ne paraîtront les annonces de décès, qu'à la demande des familles ou des proches qui voudront bien nous en informer.

**Dr RONCAJOLA née SABATIER Lucie** décédée le 15 décembre 2010 à Marseille

**Dr MASZKALO Raymond** décédé à Nice

**Dr Petelot Paul** 83000 Toulon

**Dr Dravet Jean Loup** 84000 Avignon

**Dr Puy Claude** 83000 Toulon (décédé en 07/2009)

**Dr Zerbit Pierre** Cannes Alpes Maritimes (décédé le 15/05/2010)

**Mme Migozzi Odette** 84000 Avignon (décédée 15/11/2010)

**Dr Robert Henri** Décédé le 10/12/2010 à Cavailon

**Dr LE COZ Jean** décédé le 23/09/2010 à Briançon

**Dr Pierre MARRIQ Membre du Conseil d'administration de l'ASRAL7 D C D le 21 mars 2011. 37 rue Max Dormoy 13004 MARSEILLE.****Dr OLIVIER Albert** décédé le 04/02/2011 à Toulon

*Nous prions toutes les familles touchées par la disparition de nos amis, souvent actifs dans notre Association, d'être assurées de notre compassion et d'accepter nos sincères condoléances*

## Nouvelles de la CARMF

### **ALLOCATIONS 2011 ( 21 NOVEMBRE 2010 )**

Le **Conseil d'Administration de la CARMF** du 20 novembre 2010 a voté son budget 2011.

Il a fixé la valeur du point du **Régime Complémentaire à 75 €** pour les Médecins retraités et à **45 €** pour les Conjoints survivants, en **augmentation de 1,2 %**, répondant ainsi à la proposition des Administrateurs de nos Collèges d'Allocataires et Prestataires, la Direction ne prévoyant qu'une augmentation de 0,5 %.

Le CA a pris note que la CNAVPL comptait sur une augmentation de la valeur du point du **Régime de Base de 1,6 %** au 1er avril 2011.

La valeur du point ASV ne devrait pas bouger en l'absence des décrets d'application de la LFSS 2006.

**Le montant des allocations globales 2011 devraient donc progresser en moyenne de 0,8 %** (pour une inflation prévue aux alentours de 1,4 %)...

Dr Claude Poulain

### **MENSUALISATION DU PAIEMENT DES PENSIONS**

Dans les Informations de la CARMF n° 58 de décembre 2010, nous vous annonçons une prochaine consultation des allocataires sur la mise en place de la mensualisation des retraites.

#### **Une demande ancienne**

Lors de la création de la CARMF en 1949, le versement des allocations a été fixé statutairement par trimestre.

À l'époque la retraite du régime général était elle aussi versée par trimestres. Ce n'est qu'en 1987 qu'elle sera mensualisée.

Soucieux de répondre aux attentes de nombreux allocataires qui souhaiteraient percevoir leur retraite mensuellement plutôt que tous les trimestres, le Conseil d'administration de la CARMF recherche depuis des années des solutions pour la mise en place de cette mensualisation.

#### **Un problème fiscal**

La retraite CARMF étant versée à terme échu, cela conduirait, lors du passage à la mensualisation, à verser aux actuels allocataires quinze mois de retraite la première année. Ceci aurait des conséquences importantes aussi bien sur le montant des impôts que sur les aides sociales

dont certains bénéficient et qui sont attribuées en fonction du revenu fiscal de référence La CARMF a donc demandé le 8 octobre 2007, la mise en œuvre d'une mesure fiscale en faveur des allocataires à la Direction générale des Impôts, permettant de neutraliser ces conséquences. Celle-ci a répondu que les mesures accordées aux retraités salariés dans des conditions similaires, ont revêtu un caractère exceptionnel et n'ont pas vocation à s'appliquer à la mensualisation d'autres régimes de retraite !

L'administration fiscale a alors proposé une application exceptionnelle du «système du quotient sur la base d'un diviseur/multiplicateur égal à deux», qui permet, en principe, d'atténuer la progressivité de l'impôt sur le revenu.

Mais, les simulations effectuées par la CARMF montrent que, tant pour les médecins que pour les conjoints survivants, l'avantage de cette méthode est très faible, voire négatif dans certains cas.

De ce fait, le Conseil d'administration, en sa séance du 19 avril 2008, a décidé de suspendre l'étude de cette mensualisation.

#### **Le passage à la mensualisation en trois ans**

Les demandes dans ce sens étant de plus en plus nombreuses, les membres du bureau, réunis le 17 septembre 2010, ont envisagé lors de l'examen des vœux des délégués des retraités et des conjoints survivants, une autre possibilité qui serait de préparer le passage à la mensualisation sur trois ans, en versant en décembre de chaque année un mois d'allocation supplémentaire, le solde du trimestre étant versé au début de l'année suivante.

Après mûre réflexion, cette mise en place sur trois ans apparaît la meilleure solution dans l'état actuel de la réglementation.

Les intéressés seraient, sur cette période, imposés sur treize mois de prestations, ce qui limiterait le problème fiscal.

Cet étalement pourrait débuter fin 2011, afin d'arriver à une mensualisation effective le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Fin 2011,

le quatrième trimestre 2011 serait versé en *deux* fois : un tiers vous serait versé en décembre (ce qui porterait à treize mois les retraites versées pour 2011). Les *deux* tiers restants vous seraient versés début janvier 2012

Fin 2012,

le paiement du quatrième trimestre 2012 serait également divisé en *deux* versements :

-deux tiers seraient versés cette fois, en décembre (ce qui porterait également à treize mois les retraites versées pour 2012),

- un tiers serait versé début janvier 2013.

Fin 2013

le paiement du quatrième trimestre 2013 serait versé intégralement en décembre 2013 (ce qui porterait, là encore, à treize mois les retraites versées pour 2013).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la mensualisation serait effective.

## Des avantages...

La mise en place de la mensualisation serait relativement rapide.

L'incidence fiscale serait atténuée avec seulement un douzième de revenus supplémentaire pendant trois ans.

## ... mais aussi des inconvénients

Certains allocataires pourraient voir leurs aides sociales se réduire ou disparaître du fait d'une légère augmentation du revenu fiscal et d'un éventuel dépassement de plafond de revenus lorsqu'ils sont proches des limites de ressources. Pour ces situations particulières, un recours au fonds d'action sociale pourrait être envisagé pour compenser, au cas par cas, des pertes d'aides et de prestations éventuelles.

## La consultation

Voilà pourquoi le Conseil d'administration de la CARMF vous demande donc de vous prononcer sur les modalités de passage à la mensualisation évoquée depuis plusieurs années par vos administrateurs. Lors de la publication des résultats de cette consultation, la CARMF modifiera (ou non) ses statuts pour permettre l'application de cette mesure. **Votre réponse devra être postée avant le 6 mai 2011. Le décompte des coupons-réponses sera effectué en public dans les locaux de la CARMF (46 rue Saint Ferdinand, 75017 Paris) le 27 mai prochain.**

## ESPACE CULTUREL

**Lors d'une sortie à Carcés (village natal du Dr Chaix) nous avons eu le plaisir d'être guidé par un "Personnage extraordinaire", Monsieur Claude COSTE, historien conteur érudit, poète compositeur amoureux de son village et de la Provence en général. Pour lui rendre hommage, voici un de ses poèmes que nous avons souhaité partager avec vous.**

### PROVENCE

*Provence de la mer et des îles riantes,  
Provence des grands pins balancés par le vent  
Quand rage le mistral ou souffle le levant,  
Provence de l'été et des plages grouillantes*

*Provence des coteaux où l'olivier mûrit  
Pour que de nos moulins s'épanche l'huile blonde,  
Provence du vignoble où la grappe féconde  
Se gorge de soleil et de sucre s'emplit,*

*Provence des plateaux où fleurit la lavande,  
Où l'abeille butine et prépare son miel,  
Où les chardons en fleurs sont bleus comme le ciel  
Et où l'amandier, se sublime l'amande ;*

*Provence du berger, lucide scrutateur,  
Qui lorsque son troupeau s'endort sous les étoiles,  
Va chercher dans le ciel, lumineux et sans voiles,  
Le secret des destins et les lois du bonheur,*

*Provence de Mistral, de Daudet, Paul Arène,  
De Giono, Jean Aicard, Pagnol, Henri Bosco,  
Dont les œuvres ne sont que l'émouvant écho  
Qu'a fait naître en leur cœur la terre souveraine,*

*Provence des anciens, Provence de toujours,  
Fidèle aux traditions mais qui sait être folle  
Quand flûte et tambourins mènent la farandole  
Qui serpente joyeuse à travers nos vieux bourgs,*

*Cette Provence –là, c'est celle qui enchante  
Tous ceux qui ont gardé du passé les vertus,  
Ont l'amour du terroir, des traditions, des us,  
Et ne rougissent pas d'avoir l'accent qui "chante*

**Responsable de la publication :**

Docteur Bernard MAUDHUIT

« Villa Paradou » 176 Boulevard du Mont Boron 06300-NICE

**Tél et fax :** 04 93 26 21 56

**E-mail :** [bernard.maudhuit@orange.fr](mailto:bernard.maudhuit@orange.fr)

**Site Internet :** [www.asral7.com](http://www.asral7.com)

**Imprimé et routé** par le « Centre Provençal pour la mucoviscidose ».